

Fiche technique

Produits de surface

profilan[®]-opac

Vernis en phase aqueuse résistant aux intempéries avec film protecteur préventif contre les moisissures et les algues, surface brillante satinée et bon pouvoir couvrant. Pour le bois et les autres supports.

Domaines d'application	profilan [®] -opac est idéal pour l'application sur le bois en extérieur, par ex. les fenêtres, portes, colombages, balcons, façades en bois, avant-toits, etc. Convient aussi au bois en intérieur. Peut également être appliqué sur les murs en briques, le béton, le crépi, le PVC rigide, le zinc et l'acier galvanisé, après traitement approprié de ces surfaces.
Caractéristiques	<ul style="list-style-type: none">• Excellente adhérence sur les anciens revêtements• Ne s'écaille pas• Film protecteur préventif contre les moisissures et les algues• Hydrofuge, résiste à la lumière• Bon pouvoir couvrant et bonne capacité de diffusion• Certificat de conformité avec DIN EN 927-2• Certifié EN 71-3, « sécurité des jouets »
Composition	Dispersion à base d'acrylate, dioxyde de titane, pigments, eau, glycols, additifs, conservateurs.
Principes actifs	Di-chlorophényle-urée (Diuron) 0,24 % Iod-propinyl-butyl-carbamat (IPBC) 0,1 % 2-Octyl-2H-isothiazol-3-on (OIT) 0,007 %
Teintes	<u>Teintes standard :</u> 1102-Sahara, 1117-Ocre, 3101-Rouge vif, 3111-Rouge colombage, 3140-Rouge Suède, 6105-Vert sapin, 7130-Gris fumée, 7135-Agate, 7140-Gris clair, 8108-Marron de Borken, 8117-Marron colombage, 9105-Noir profond, 9010-Blanc bouleau <u>Teintes mélangées métalliques :</u> RAL-9006 Blanc aluminium, RAL-9007 Gris aluminium, teintes DB Mélanges possibles sur la base des nuanciers de référence RAL, NCS et autres. Il est possible de mélanger les teintes de base dans le mélangeur de couleurs impra [®] Des mélanges des peintures de base avec les nuanciers RAL et NCS sont possibles dans le mélangeur de couleurs impra [®] . Les teintes spéciales et mélangées doivent être vérifiées avant le traitement en réalisant une couche d'essai. Toute réclamation quant

	<p>à la teinte doit être déposée avant l'exécution sur l'objet. Plus tard, aucune réclamation pour défaut ne sera acceptée.</p> <p>Toutes les teintes peuvent être mélangées entre elles. Dans le cas des teintes spéciales, comme les teintes RAL, qui sont produites à l'aide d'une machine de mélange de peinture, le séchage peut être plus long et la résistance peut être diminuée.</p>										
Degré de brillance	Brillant satiné										
Conditionnement	<p>Teintes standard : Bidons de 0,75, 2,5 et 10 litres.</p> <p>Teintes mélangées : Bidons de 0,75, 2,5 et 10 litres.</p> <p>Base : Bidons de 0,675, 2,25 et 9 litres.</p>										
Mode d'application	Au pinceau, au rouleau, en pulvérisation.										
Consommation	<p>100-180 ml/m², en 2 couches.</p> <p>La consommation peut varier en fonction de la surface et du mode d'application. Réaliser un test sur la surface à traiter pour déterminer la consommation exacte.</p>										
Préparation du support	<p>Le support doit être propre, ferme et solide. L'humidité du bois doit se situer entre 12 % et 14 %. Les supports à peu solides doivent être poncés en profondeur. Retirer les poches de résine avant traitement.</p> <p>Protéger le bois en extérieur du bleuissement et du pourrissement conformément à DIN 68800 à l'aide de profilan[®]-prevent.</p> <p>Afin d'éviter la remontée des substances naturelles du bois, nous recommandons un traitement préalable avec profilan[®]-secur avant l'application d'une teinte claire.</p> <p>Pour plus d'informations concernant la préparation du support et la protection du bois de construction, consulter la fiche 18 BFS.</p>										
Consignes d'application	<p>Général</p> <p>Bien remuer avant l'utilisation. Pour le ponçage intermédiaire, l'utilisation d'une toile abrasive est recommandée. Ne pas utiliser de laine d'acier pour le ponçage. Pour l'application au pinceau ou au rouleau, nous recommandons l'utilisation d'un pinceau/rouleau spécial pour vernis acrylique aqueux. Ne pas appliquer ou laisser sécher à une température inférieure à +10 °C (air ambiant, support et matériel) ou en plein soleil.</p> <p>Application au pinceau</p> <p>L'application au pinceau ne nécessite généralement pas de dilution. Selon la capacité d'absorption du bois, il sera cependant peut-être nécessaire de diluer à l'eau à hauteur de 5 à 10 % lors de l'application de la première couche sur le bois brut. Il en va de même pour l'application sur de grandes surfaces et par températures élevées.</p> <p>Application par pulvérisation</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Mode d'application</th> <th>Taille de buse</th> <th>Pression de pulvérisation</th> <th>Viscosité DIN 53 211</th> <th>Dilution</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Godet à gravité</td> <td>2,0 – 2,2 mm</td> <td>2- 2,5 bar</td> <td>40 sec.</td> <td>ajuster à la consistance de pulvérisation avec de l'eau</td> </tr> </tbody> </table>	Mode d'application	Taille de buse	Pression de pulvérisation	Viscosité DIN 53 211	Dilution	Godet à gravité	2,0 – 2,2 mm	2- 2,5 bar	40 sec.	ajuster à la consistance de pulvérisation avec de l'eau
Mode d'application	Taille de buse	Pression de pulvérisation	Viscosité DIN 53 211	Dilution							
Godet à gravité	2,0 – 2,2 mm	2- 2,5 bar	40 sec.	ajuster à la consistance de pulvérisation avec de l'eau							

	<table border="1"> <tr> <td>Pulvérisation Airless</td> <td>0,28/ 0.011 (mm/inch)</td> <td>120 bar</td> <td>Consistance telle quelle.</td> <td>non nécessaire</td> </tr> <tr> <td>Pulvérisation Airmix</td> <td>0,28/ 0.011 (mm/inch)</td> <td>80 bar Air entrant 1-1,5 bar</td> <td>Consistance telle quelle.</td> <td>non nécessaire</td> </tr> </table>	Pulvérisation Airless	0,28/ 0.011 (mm/inch)	120 bar	Consistance telle quelle.	non nécessaire	Pulvérisation Airmix	0,28/ 0.011 (mm/inch)	80 bar Air entrant 1-1,5 bar	Consistance telle quelle.	non nécessaire
Pulvérisation Airless	0,28/ 0.011 (mm/inch)	120 bar	Consistance telle quelle.	non nécessaire							
Pulvérisation Airmix	0,28/ 0.011 (mm/inch)	80 bar Air entrant 1-1,5 bar	Consistance telle quelle.	non nécessaire							
Application sur crépi, béton, PVC rigide, zinc et acier galvanisé	<p>Éliminer tout revêtement à mauvaise adhérence. Les nouvelles surfaces en béton et en crépi doivent être enduites d'une sous-couche murale en phase solvant compte tenu du risque de saponification. Cela concerne également les crépis sablonneux. Fluater les zones nettoyées et très alcalines. Bien poncer les surfaces en PVC rigide (gouttières, tuyaux de descente, etc.) avec un papier abrasif à gros grain avant l'application du produit.</p> <p>Pour l'application sur le zinc ou l'acier galvanisé, un traitement préalable doit être réalisé selon la fiche « Beschichtungen auf Zink und verzinktem Stahl » [Application de revêtements sur le zinc et l'acier galvanisé, en allemand] (publié par la Bundesausschuß Farbe und Sachwertschutz [Commission fédérale allemande des peintures et de la protection des biens], Börsenstraße 1, 60313 Francfort). Appliquer deux fois le profilan[®]-opac dans sa consistance sans dilution.</p>										
Temps de séchage	<p>Hors poussière : après environ 60 minutes Recouvrable : après environ 2 heures</p> <p>Données valables pour une couche et par climat normal 23/50 DIN 50014. En cas d'humidité ambiante plus élevée ou de températures plus basses, le séchage est plus long.</p>										
Dilution	Si nécessaire avec de l'eau.										
Nettoyage des outils	Nettoyer les outils à l'eau et au savon immédiatement après utilisation, ne pas laisser sécher. Lors des interruptions des travaux, placer les outils dans le vernis.										
Restrictions d'utilisation	Ne pas utiliser sur du bois en contact avec des aliments destinés aux humains ou aux animaux conformément aux normes. Dans le cas des bois tropicaux et riches en tanins, un allongement du temps de séchage, des changements de coloration et une diminution de l'adhérence peuvent être constatés. Il est donc recommandé de procéder à une couche d'essai.										
Teneur en COV (g/L)	53 - 63 g/L (cat. 1e / Wb) : max. 130 g/L										
Classification CLP	<p>profilan[®]-opac est soumis à l'étiquetage. Mention d'avertissement : néant Pictogramme : néant</p>										
Mentions de danger et conseils de prudence	<p>H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale. Contient des fongicides E, OIT. Peut provoquer des réactions allergiques.</p>										
Sécurité au travail	Lors de l'utilisation du produit, respecter les dispositions de protection										

	<p>au travail et de prévention des accidents en vigueur.</p> <p>Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas inhaler le brouillard de pulvérisation. Assurer une bonne ventilation pendant et après l'application. En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. La fiche technique de données sécurité est disponible pour les professionnels sur demande.</p>
Stockage/transport	<p>Conserver au frais mais à l'abri du gel. Bien refermer le bidon après utilisation. Conserver dans le bidon d'origine et uniquement accessible au personnel qualifié. Pour la date limite de conservation au frais, voir l'étiquette du bidon. Ne pas transporter par temps de gel.</p> <p>RID/ADR : néant</p>
Protection de l'environnement	<p>Il est interdit de déverser profilan[®]-opac dans le sol, dans des cours d'eau ou dans des canalisations. Classe de pollution de l'eau 2 (auto-classification selon VwVwS, annexe 4). Seuls les bidons entièrement vides peuvent être recyclés. Les résidus liquides de produit doivent être déposés à un centre de collecte des déchets de peinture.</p> <p>Catalogue européen des déchets numéro 08 01 12.</p>
<p>Cette fiche est diffusée à titre indicatif. Étant donné les nombreuses possibilités d'application, nous ne pouvons assumer de garantie pour les cas individuels. Ceci est également valable pour les modes d'application technique que nous recommandons. De telles recommandations n'engagent pas notre responsabilité, même si elles sont formulées de bonne foi sur la base nos connaissances et notre expérience. Tout accord ou engagement oral doit impérativement être confirmé par écrit.</p>	

12/06/2019